



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2615

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Hervé Morin. Monsieur le Premier ministre, un grand sentiment d'inquiétude monte dans le pays. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Depuis près de huit semaines, les manifestations succèdent aux manifestations. Les rassemblements qui ont eu lieu ce matin en province montrent que la mobilisation des jeunes, lycéens et étudiants, prend chaque jour plus d'ampleur dans un climat d'extrême tension.

Dans le même temps, on assiste à un dialogue de sourds entre le Gouvernement, les partenaires sociaux et les syndicats d'étudiants. La France ne peut pas se payer le luxe de s'enfermer durablement dans la crise.

Honnêtement, le CPE n'est pas à ce point fondamental pour l'avenir du pays que la France doive continuer à se déchirer et à s'enfoncer dans la crise.

Monsieur le Premier ministre, c'est à vous qu'il revient de rétablir les conditions du dialogue et de l'apaisement.

M. Marcel Dehoux. Voilà !

M. Hervé Morin. Comme l'UDF vous l'a demandé depuis des semaines, il est temps de prendre des initiatives pour sortir de la crise et éviter que les Français se divisent un peu plus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. (*Protestations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Manuel Valls. Incroyable !

M. Jean-Marie Le Guen. Rendez-nous le Premier ministre !

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur le président Morin, le Gouvernement entend aussi l'inquiétude qui monte du pays. Elle se manifeste aujourd'hui dans la rue, mais nous la connaissons depuis longtemps. Elle tient à la précarité à laquelle sont confrontés les familles et les jeunes.

M. Jean-Marie Le Guen. Il a perdu quelque chose, le Premier ministre ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. La précarité n'est pas une découverte qui date de deux mois : elle existe malheureusement depuis vingt ans !

M. Jean Glavany. Continuez !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. La loi sur l'égalité des chances, à la suite de la loi de cohésion sociale, entend répondre à certaines situations inacceptables, dont un taux de chômage des jeunes de 23 % qui traduit de réelles difficultés d'accès à l'emploi.

Vous avez évoqué le dialogue.

M. Christian Bataille. Le mépris oui !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Le Premier ministre...

M. Jean Glavany. Où est-il ?

M. Claude Bartolone. Où ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...a souhaité l'engager.

(Huées sur les bancs du groupe socialiste.) Malgré un démarrage difficile, il se poursuit, se construit. Naturellement, c'est du dialogue social que sortiront les solutions ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. Jean-Marie Le Guen. Nul !
M. Jean Glavany. Aucun applaudissement pour M. Larcher !

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2615

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mars 2006